

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 31 janvier 2013

Le jeudi 31 janvier 2013, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Anne MINETTE, Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Bernard PLANCHARD.

Absent excusé : Marie-Thérèse BOITTIN, Josette PICHOT, Arnaud LEVEIL.

Secrétaire de séance : Nicole Legendre

Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2012
- II. PROJETS EN COURS
- III. SDEGM
- IV. CONVENTION DE DENEIGEMENT POUR V.C
- V. QUESTIONS DIVERSES



- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2012
- II. PROJETS EN COURS

✓ **Plaine de jeux**

Dépôt des offres jeudi 31 janvier

- Travaux : génie civil
- Travaux et fournitures → Multisports
→ Pare ballons, main courante, etc...

Engazonnement sur devis.

L'ouverture des plis est programmé le 1er février 2013 à 17h00

Les thuyas sont morts, ils seront abattus et remplacés par des charmilles par exemple.

Un courrier a été envoyé à M. BOISSONNEAU de la Mairie de Mayenne concernant les terrains de football afin de demander la possibilité pour l'équipe de Commer de jouer sur le terrain de Mayenne . En attente de réponse.

✓ **Aménagement du bourg : traversée de l'agglomération entrée Sud**

- Compte-rendu de la réunion avec Plaine Etude et le Conseil Général : Problème de hauteur entre le renforcement de la route et les trottoirs, afin de s'accorder sur les hauteurs. Le CG opte pour la mise en place d'une couche d'accrochage fibrée sous le BBSG 0/10 de 6 cm soit une hauteur totale de 7 à 7,5 cm.
- Dossier pour une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

✓ **Clocher**

- Début de l'installation de l'échafaudage.
- Rencontre avec les représentants de la Fondation du Patrimoine. Une plaquette d'appel aux dons sera insérée dans le bulletin municipal.

✓ **Salon de coiffure**

- La démolition a été effectuée par les employés communaux.
- Finalisation des descriptifs pour lancement des offres.

✓ **P.L.U** : Après les remarques du contrôle de légalité, des erreurs ont été commises par le Bureau d'études et des corrections ont dû être faites :

- Au titre de la légalité interne
- Au titre de la précision et de la cohérence des règles de construction
- Au titre des références aux textes et la reprise d'erreurs matériels
- La reprise d'omissions d'articles

A ce titre M. le Maire propose d'approuver les modifications qui seront apportées au projet d'urbanisme et le projet du PLU ainsi complété et modifié.

III. SDEGM (Syndicat Départemental pour l'Electrification et le Gaz de la Mayenne)

✓ **Réforme relative à l'enfouissement coordonné des réseaux de communications électroniques**

- Décision reportée au conseil municipal de février.
- Rencontre avec M. PARIS, courant février pour une meilleure compréhension.

✓ **Extension 98 Rue des Tisserands 55 mètres**

- Procédure de refus de prise en charge des 3 160 €.

IV. CONVENTION DE DENEIGEMENT POUR V.C (VOIES COMMUNALES)

Proposition de Michel BIBRON basée sur les tarifs du Conseil Général.

Période d'activité (Déneigement)	Horaires	Coût horaire H.T (fixé par le CG)
Du lundi au vendredi	Entre 6h00 et 21h00	55 €
Du lundi au vendredi	Entre 21h00 et 6h00	65 €
Samedi	Entre 8h00 et 18h00	60 €
Dimanche et jour férié	Entre 8h00 et 18h00	65 €

Une convention sera signée avec Michel Bibron pour définir les conditions.

V. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ **Demande d'acquisition d'une bande de terrain par Mme K. JOUET et M. KARETAA, au 17, Résidence des Lilas - Environ 16m x 5m**
Prix proposé : 5 € du m2 (non constructible) + frais de notaire + frais de bornage
Le conseil municipal donne son accord pour ce montant.
- ✓ **Dans le cadre des travaux de la RN 162, déviation Moulay-Mayenne, la RD 509 sera interdite à la circulation, au carrefour de la route départementale 509 débouchant sur la RN 162, pendant 2 ans.**
- ✓ **Service Départemental d'Incendie et de Secours en Mayenne**
- Info statistique 2012
- ✓ **Centre des Finances Publiques du Pays de Mayenne : Prise de fonction de Madame Sylvie KAGHAZKANANY en qualité de comptable de la trésorerie du Pays de Mayenne.**
- ✓ **Renouvellement du contrat d'entretien pour la vitrerie des bâtiments communaux pour l'année 2013 : SARL LA MAYENNAISE: 1 932,39 € TTC**
- ✓ **Réforme des rythmes scolaires à l'école primaire : le conseil municipal a jusqu'à fin mars pour prendre sa décision. Il y aura uniformisation des pratiques sur la communauté de communes. Les 24 heures qui étaient réparties sur 4 demi-journées seront réparties sur 9 demi-journées. Des activités périscolaires pourront être proposées lors du temps libéré (3/4 d'heures sur 4 jours). Le taux d'encadrement est élargi, un adulte pour un groupe de 18 enfants, au lieu de 12**
- ✓ **P.D.I.P.R (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)**
- Mise à jour de la base de données P.D.I.P.R du Pays de Mayenne
- Inscription de nos chemins sur ce plan
- ✓ **Vente du terrain de l'ancien jardin de Constant FERRE : signature le 21 janvier 2013 pour un montant de 40 635 € TTC.**
- ✓ **Construction en bordure de propriété sur les parcelles 1450 et 1494 Maison Guillaume jouxtant l'école – Mme BLIN et M. PICHARD**
- ✓ **Bungalow : le problème d'humidité est récurrent ; la solution serait de faire une charpente.**
- ✓ **Location d'un garage communal au prix de 30 € mensuel.**
- ✓ **Le Haut-Marboué : toujours des problèmes de connexion Internet. Le Conseil général devrait trouver des solutions pour les maisons qui ont des difficultés de connexion. Un courrier commun devrait être envoyé.**

- ✓ Tri sélectif à la Chevrie : Le conseil municipal déplore le manque de civilité de certaines personnes qui déposent des ordures près des colonnes.
- ✓ **Dates de réunions de conseil municipal pour l'année 2013**

Jeudi 31 Janvier	Jeudi 23 Mai	Jeudi 26 Septembre
Jeudi 21 Février	Jeudi 13 Juin	Jeudi 31 Octobre
Mercredi 27 Mars	Jeudi 11 Juillet	Jeudi 28 Novembre
Mercredi 24 Avril	Jeudi 29 Août	Jeudi 19 Décembre

Il est 23h, la séance est levée.